

THÉMISTIUS
ET LE COMMENTAIRE DE S. THOMAS
AU DE ANIMA D'ARISTOTE

M. De Corte a publié, en 1932, une étude sur les relations entre la paraphrase de Thémistius au *De anima* d'Aristote et le commentaire de Thomas d'Aquin sur le même ouvrage ⁽¹⁾. S'appuyant sur le témoignage de plusieurs catalogues anciens des œuvres de saint Thomas, il distingue dans le commentaire en question le premier livre, qui est une *reportatio* faite par Reynald de Piperno, et les deux autres, qui ont été rédigés directement par l'Aquinate; le premier livre contient donc le rapport fidèle d'un cours professé par saint Thomas, rapport qui a sans doute été revu et corrigé par le maître lui-même, tandis que les deux autres livres se rattachent d'une manière directe à l'activité exégétique de leur auteur. Ce témoignage des catalogues trouve, d'après M. De Corte, une singulière confirmation quand on compare le commentaire de saint Thomas à la paraphrase de Thémistius : car, de la relation étroite, parfois littérale, entre les deux commentaires, telle qu'elle se manifeste au premier livre, il n'y a plus de trace dans les deux autres : cette différence d'attitude vis-à-vis de Thémistius renforce, sans aucun doute, la divergence affirmée dans les catalogues entre les deux parties du commentaire de saint Thomas.

M. De Corte n'a évidemment pas manqué de saisir les conclusions importantes qui se dégagent de son examen, concernant la chronologie du commentaire en question et de certains autres ouvrages de saint Thomas. Car, si dans le premier livre de son commentaire le saint Docteur s'inspire abondamment de la paraphrase de Thémistius, c'est qu'il avait sous la main une traduction latine de cet

(1) *Thémistius et saint Thomas d'Aquin. Contribution à l'étude des sources et de la chronologie du commentaire de saint Thomas sur le De anima*, Archives d'histoire doctrinale et littéraire du moyen âge, VII (1932), pp. 47-83.

ouvrage, ce qui n'était pas le cas au moment où il a rédigé le commentaire des livres II et III; à ce point de vue, M. De Corte relève la différence frappante qu'on peut constater entre le *De unitate intellectus*, où saint Thomas s'appuie constamment sur l'interprétation de Thémistius pour combattre les averroïstes, et les deux derniers livres de son commentaire sur le *De anima*, où il n'y a pas de vestige d'une influence directe du philosophe néoplatonicien. D'autre part, d'après A. Birkenmajer ⁽²⁾, la paraphrase de Thémistius aurait été traduite par Guillaume de Moerbeke, entre le 18 mai 1268, date où le savant flamand termina sa traduction de l'*Elementatio theologica* de Proclus, et le 17 décembre de la même année, où il acheva de traduire le commentaire de Philopon au *De anima* d'Aristote. Se basant sur ces indications de Birkenmajer, M. De Corte propose de rattacher le premier livre du commentaire de saint Thomas à son second séjour à Paris et à sa lutte contre les averroïstes, tandis que les deux autres livres devraient être fixés à une date antérieure au premier livre de la *Somme théologique*, qui contient déjà une citation directe de Thémistius ⁽³⁾. Il en arrive ainsi à placer les livres II et III du commentaire de saint Thomas avant 1267, tandis que le premier livre est reculé jusqu'aux années 1271-72, à la fin du second séjour du maître à Paris, expliquant par là que la refonte du commentaire antérieur se soit limitée à un tiers de l'ouvrage ⁽⁴⁾.

(2) *Kleinere Thomasfragen*, Philosophisches Jahrbuch, 34 (1921), pp. 31-49. — Recension de l'ouvrage de M. GRABMANN, *Mittelalterliche Übersetzungen von Schriften der Aristoteles-Kommentatoren Johannes Philoponos, Alexander von Aphrodisias und Themistios*, Philosophisches Jahrbuch, 43 (1930), pp. 393-398.

(3) *Art. cit.*, p. 81: « De l'absence de cette comparaison [à savoir, de l'intellect agent au soleil ou à la lumière] dans le *De anima*, on peut donc légitimement conclure que l'exposition des livres II et III est antérieure à la *prima pars* de la *Somme théologique* ». Par ailleurs cependant M. De Corte admet que la référence à Thémistius dans la *Summa theologiae*, I, q. 79, art. 4, provient d'une communication verbale de Guillaume de Moerbeke (*art. cit.*, p. 80).

(4) *Art. cit.*, p. 72: « En résumé, une pluralité d'indices convergents et d'hypothèses dont la vraisemblance ne peut être mise en question, nous aide à préciser la date de composition du premier livre du *De anima* : postérieure à coup sûr à la traduction gréco-latine dont nous avons déterminé la date, le motif qui l'a fait naître et qui doit être le même qui poussa le saint à choisir pour thème de ses cours parisiens une série de sujets qui, directement ou indirectement, battaient en brèche les théories averroïstes, tels l'exposition sur le *Livre de Job*, les questions disputées *De spiritualibus creaturis* et *De anima*, l'état d'inachèvement de ce

Et puisque ce premier livre refondu a entièrement éclipsé l'ancienne édition, dont il ne reste plus de traces pour cette partie, le commentaire actuel, tel qu'il a été édité par A. Pirotta, présente deux parties d'un caractère très différent.

*
**

Il y a dans l'étude de M. De Corte une conclusion qui garde encore aujourd'hui toute sa valeur : c'est la connexion étroite, parfois littérale, entre la paraphrase de Thémistius et le premier livre du commentaire de saint Thomas. Pour le reste, l'argumentation de M. De Corte repose sur deux prémisses fondamentales qui ne nous paraissent plus admissibles aujourd'hui : la date assignée par A. Birkenmajer à la traduction latine de la paraphrase de Thémistius et l'exclusion de toute utilisation de celle-ci dans les deux derniers livres du commentaire de saint Thomas.

Quelles sont, tout d'abord, les raisons invoquées par A. Birkenmajer pour assigner à la traduction de la paraphrase de Thémistius la date de 1268 ? Le commentaire en question est utilisé abondamment par saint Thomas dans son opuscule *De unitate intellectus*, dirigé contre les averroïstes et pour lequel Mgr Grabmann avait proposé la date de 1268 ⁽⁵⁾ ; mais cette conjecture chronologique ne trouve plus d'adhérents aujourd'hui, car l'opuscule de saint Thomas date certainement de 1270, l'année même de la première condamnation de l'averroïsme, le 10 décembre 1270 ⁽⁶⁾. D'autre part, la paraphrase de Thémistius est citée également dans le *De spiritalibus creaturis*, qui ne peut remonter au delà de 1266, puisque, dans l'art. 3, saint Thomas cite le commentaire de Simplicius aux

second commentaire, sa présentation sous forme de lecture, tout démontre que sa date doit être fixée au second séjour que saint Thomas fit à Paris de 1269 à 1272, et, si l'on considère avant tout son caractère inachevé, pendant l'année scolaire 1271-1272 ».

(5) *Die echten Schriften des hl. Thomas von Aquin* (Beiträge GPTM, XXII, 1-2), Munster 1920, pp. 140-142.

(6) L. W. KEELER, *Sancti Thomae Aquinatis Tractatus de Unitate intellectus contra Averroistas* (Textus et documenta. Series philos., 12), Rome, 1936, p. xx. — Dès 1930, Mgr Grabmann s'était rallié à cette date : cf. *Die Werke des hl. Thomas von Aquin. Eine literar-historische Untersuchung und Einführung* (Beiträge GPTM, XXII, 1-2), Munster, 1930, p. 293.

Catégories d'Aristote, ouvrage traduit en cette année (7). A. Birkenmajer en arrive ainsi à placer la traduction de Thémistius durant les dernières années du séjour de saint Thomas en Italie, c'est-à-dire 1267-1268 (8). Plus tard le savant polonais a précisé davantage la date de cette traduction et l'a située dans la seconde moitié de l'année 1268 (entre le 18 mai et le 17 décembre), sans qu'on puisse entrevoir quel est le fondement de ces précisions ultérieures (9). En somme, la seule donnée positive qui se dégage des études de Birkenmajer, c'est que la paraphrase de Thémistius est citée dans le *De spiritualibus creaturis*, qui ne peut se placer avant mars 1266; c'est là, croyons-nous, un renseignement bien maigre pour en déduire une conclusion concernant la chronologie de cette traduction.

Actuellement ces conjectures hasardeuses sont devenues superflues, depuis qu'on dispose d'un renseignement formel à ce sujet : il est fourni par le ms. 47-12 de la *Biblioteca Catedral* de Tolède et il a été porté à la connaissance du public savant par M. José Maria Millás Vallicrosa (10). Il s'agit d'une note qu'on trouve à la fin de la paraphrase de Thémistius (fol. 37^{va}) et dont la teneur est la suivante : « Expleta fuit translatio huius operis anno Domini mccclxvii decimo Klas decembris Viterbii, fuit autem Themistius tempore Juliani Apostatae apud eum plurimum honoratus ». Il résulte donc de ce passage que la traduction de Thémistius a été faite à la cour pontificale de Viterbe et achevée le 22 novembre 1267, ce qui la reporte une année avant la date proposée par Birkenmajer; quant à l'auteur de cette version, le renseignement donné ne laisse pas de doute : ainsi que nous le montrerons plus loin, il s'agit d'une œuvre de Guillaume de Moerbeke, qui, à ce moment, séjournait à la cour pontificale (11).

(7) A. BIRKENMAJER, *Kleinere Thomasfragen*, Philos. Jahrb., 34 (1921), p. 46.

(8) *Art. cit.*, p. 46 : « Sie (die Übersetzung des Themistius) wird also ohne Zweifel aus den zwei letzten Jahren (1267-1268) des italienischen Aufenthaltes des hl. Thomas herrühren und in diese zwei Jahre sind auch die beiden Quaestiones *De spiritualibus creaturis* und *De anima* zu setzen ».

(9) Philos. Jahrb., 43 (1930), p. 397.

(10) *Las traducciones orientales en los manuscritos de la Biblioteca Catedral de Toledo* (Obra laureada con el Premio Francisco Franco 1941), Madrid, 1942, p. 54.

(11) M. GRABMANN, *Guglielmo di Moerbeke, il traduttore delle opere di Aristotele* (*Miscellanea Historiae Pontificiae*, XI), Rome, 1946, p. 41.

Cette donnée chronologique concernant la traduction de Thémistius constitue un élément précieux dans l'étude littéraire des œuvres de saint Thomas, car on trouve à plusieurs endroits des citations et des références à la célèbre paraphrase du philosophe néoplatonicien.

Voilà donc un premier point sur lequel les progrès des recherches actuelles dans la littérature du moyen âge ont permis de corriger l'étude de M. De Corte.

Un autre élément, également important pour notre examen, est fourni par une étude du P. F. Pelster concernant l'emploi des traductions de la *Métaphysique* d'Aristote dans les œuvres de saint Thomas d'Aquin⁽¹²⁾. Parlant du commentaire de l'Aquinate sur le *De anima*, le P. Pelster propose deux critères qui permettent de déterminer la date de composition de cet ouvrage : la manière dont le livre Λ de la *Métaphysique* d'Aristote est cité et le caractère de la traduction du *De anima* dont se sert le commentateur. Se basant sur le témoignage de deux manuscrits (Cod. Vat. 762 et Cod. Borghes. 169), il constate que le livre Λ de la *Métaphysique* d'Aristote est cité deux fois comme XI^e, au livre I, lect. 1 et au livre III, lect. 11 ; une autre référence au même livre de la *Métaphysique* (livre III, lect. 10) est incertaine. Ceci révèle que le commentaire sur le *De anima* a été achevé avant celui de la *Métaphysique*, donc avant 1271/1272, car en 1271 le saint Docteur savait que le livre Λ était le douzième de la série⁽¹³⁾. Quant à la traduction qui est à la base

(12) F. PELSTER, *Die Übersetzungen der aristotelischen Metaphysik in den Werken des hl. Thomas von Aquin*, III, Gregorianum, 17 (1936), pp. 377-406.

(13) Durant les 25 dernières années les médiévistes sont arrivés graduellement à préciser la date du commentaire sur la *Métaphysique* de saint Thomas. Rappelons tout d'abord la conception de Mgr Grabmann qui, se basant sur une citation du commentaire de Simplicius sur les *Catégories* d'Aristote (l. III, lect. 11), ouvrage traduit en mars 1266, en a conclu que le commentaire de saint Thomas est postérieur à 1265 (*Die echten Schriften*, p. 60). Au livre XII saint Thomas cite trois fois le commentaire de Simplicius au *De caelo* d'Aristote, ouvrage traduit par Guillaume de Moerbeke le 10 juin 1271 ; c'est ce qui a conduit Mgr A. Mansion à conclure que le commentaire sur la *Métaphysique* n'a pas été achevé avant la fin de 1271 ou le début de 1272 (*Pour l'histoire du commentaire de S. Thomas sur la Métaphysique d'Aristote*, Revue néo-scholastique de philosophie, 26, 1925, pp. 274-295). Plus tard le P. Pelster a montré que le commentaire de la *Métaphysique* a été achevé en Italie à la fin de 1272, puisqu'on ne possédait pas à Paris le commentaire de Simplicius au *De Caelo*, comme il résulte de la lettre envoyée au chapitre de Lyon par la Faculté des arts de Paris (*Die Übersetzungen der aris-*

du commentaire, le P. Pelster constate que, dès le début et à travers tout l'ouvrage saint Thomas se sert de la *translatio nova*; le savant critique cite trois textes, empruntés aux trois livres du commentaire, qui prouvent à l'évidence que la traduction employée est celle de Guillaume de Moerbeke (14). L'auteur en conclut que le commentaire sur le *De anima* a été commencé après celui de la *Métaphysique* et celui de la *Physique*, ce qui nous reporte aux environs de 1268. Car, dans son commentaire sur la *Physique* d'Aristote, saint Thomas se sert de l'ancienne traduction au début; c'est au cours du deuxième livre qu'il passe à la révision de Guillaume de Moerbeke; le P. Pelster situe ce commentaire entre 1267 et 1270, ce qui coïncide avec la chronologie proposée par Mgr A. Mansion, d'un tout autre point de vue (15). Pour ce qui est du commentaire sur la *Métaphysique*, le saint Docteur emploie généralement la *translatio media* comme texte de base dans les cinq premiers livres, bien qu'il se serve également de la *translatio vetus*, même comme texte fondamental dans certains passages des livres I à IV; à partir du VI^e

totalischen Metaphysik in den Werken des hl. Thomas von Aquin, Gregorianum, 16 (1935), pp. 325-348; 16 (1935), pp. 531-561; 17 (1936), pp. 377-406). Par ailleurs, le P. Th. Deman a montré que la citation sur laquelle se basait Mgr Grabmann, n'est pas empruntée au commentaire de Simplicius sur les *Catégories* d'Aristote, mais à son commentaire sur le *De caelo* (cfr *Comm. in Arist. Graeca*, vol. VII, Berlin, 1894, p. 296, l. 6-9; 26-30), (*Remarques critiques de S. Thomas interprète de Platon*, Les sciences philos. et théolog., 1941-42, pp. 133-148). Ce commentaire a été traduit, du moins en partie, dès avant 1253 par Robert Grosseteste : se basant sur l'étude minutieuse d'un passage (*In Metaph.* XII, l. 10, n° 2578) Mgr Mansion a montré que saint Thomas se réfère à la traduction du commentaire de Simplicius faite par Moerbeke, et non à celle de Robert Grosseteste : il en résulte que le commentaire n'a été achevé qu'en 1271-72. D'un autre côté cependant on constate que la manière dont saint Thomas cite les trois derniers livres de la *Métaphysique* n'est pas encore bien fixée; cet indice, joint à d'autres, suggère à Mgr Mansion l'idée que le commentaire en question est probablement constitué de couches successives, de sorte que l'ouvrage s'étendrait sur une période assez longue de l'activité philosophique de saint Thomas (A. Mansion, *Date de quelques commentaires de saint Thomas sur Aristote. De interpretatione, De anima, Metaphysica*. Studia mediaevalia R. J. Martin, Bruges, 1948, p. 271-287).

(14) *Art. cit.*, p. 396, n. 38.

(15) *Art. cit.*, pp. 394-395. — Cf. A. MANSION, *La théorie aristotélicienne du temps chez les péripatéticiens médiévaux*, Revue néoscol. de philosophie, 36 (1934), p. 305.

livre il passe à la *translatio nova*, qui sert désormais comme texte de base, bien que les deux autres traductions ne soient pas complètement mises de côté; d'après le P. Pelster, le commentaire sur la *Métaphysique* a été commencé à Rome vers 1265 et s'étendrait sur une période d'environ sept ans, ce qui ramène l'utilisation de la *translatio nova* à la même période que pour la *Physique* ⁽¹⁶⁾.

Si donc le commentaire sur le *De anima* n'est pas antérieur à 1268 environ et si, d'autre part, la traduction de la paraphrase de Thémistius a été achevée le 22 novembre 1267, à la cour pontificale où résidait aussi saint Thomas, on ne voit vraiment pas pourquoi l'influence du philosophe néoplatonicien se limiterait au premier livre du commentaire de saint Thomas. Il est incompréhensible que saint Thomas, disposant d'une traduction complète de la paraphrase de Thémistius, s'en soit inspiré dans le premier livre de son commentaire et non dans les deux autres, alors que, peu après, dans le *De unitate intellectus*, il recourt constamment à Thémistius pour appuyer sa propre interprétation d'Aristote.

Ces considérations nous ont amené à un examen approfondi des livres II et III du commentaire en question pour voir si vraiment toute influence *directe* de la part de Thémistius y était indiscernable. Cet examen nous a conduit à des conclusions diamétralement opposées à celles de M. De Corte; différents coups de sonde pratiqués dans le texte de saint Thomas nous ont fait découvrir une connexion intime entre le commentaire de saint Thomas et celui de Thémistius. C'est ce que nous essaierons de montrer par quelques exemples.

*
**

Avant de passer à la preuve proprement dite, qu'il nous soit permis d'attirer l'attention sur la méthode employée. Le point précis que nous visons est de déterminer s'il y a influence *directe* de Thémistius sur le commentaire de saint Thomas, c'est-à-dire si le saint Docteur s'est inspiré *directement* de la paraphrase de Thémistius dans la rédaction de son propre commentaire. Si l'on compare les commentaires au *De anima* de saint Thomas, d'Averroès

(16) *Art. cit.*, p. 382.

et de Thémistius, on trouve en maints passages une parfaite concordance dans l'interprétation du texte aristotélicien; ce fait est assez naturel puisque le philosophe arabe s'est inspiré de la paraphrase de Thémistius et que l'Aquinate dépend certainement d'Averroès, bien qu'il ne le nomme qu'une seule fois au cours de son commentaire⁽¹⁷⁾. Il s'agit donc de trouver un ensemble de textes où l'accord entre saint Thomas et Thémistius ne peut s'expliquer par l'intermédiaire d'Averroès et où, par ailleurs, il ne résulte pas non plus de la teneur du texte aristotélicien; c'est pourquoi nous ne comparerons pas seulement un certain nombre de passages de saint Thomas et de Thémistius, mais nous ferons appel chaque fois au texte correspondant du commentaire d'Averroès.

Voici donc quelques textes qui peuvent étayer la thèse que nous avançons :

S. THOMAS, <i>In Arist. librum De an. comm.</i> , II, 14, n° 404 :	THEMISTIUS, <i>De anima</i> , p. 136, 11 :
Hujusmodi autem diaphanum est, sicut aer et aqua et multa corpora solida, ut lapides quidam et vitrum.	Tale autem est aer et aqua, dices autem utique et lapides quosdam, qui et ipso hoc nomine appellantur, et vitrum et cornua et alias naturas corporum.

Pour apprécier à sa juste valeur la ressemblance entre ces deux textes, il faut remarquer que les deux exemples de corps diaphanes, soulignés dans le texte, ne se trouvent pas dans le passage correspondant d'Aristote (*De an.*, II, 7, 418 b 6) : *τοιούτων δέ ἐστιν ἀήρ καὶ ὕδωρ καὶ πολλὰ τῶν στερεῶν*⁽¹⁸⁾, ni dans celui d'Averroès⁽¹⁹⁾.

S. THOMAS, <i>In Arist. librum De an. comm.</i> , II, 3, n° 259 :	THEMISTIUS, <i>De anima</i> , p. 105, 85 :
Sunt enim multa animalium talia, quae naturaliter manent in	Animal autem propter sensitivam primo; etenim quae non

(17) *In Aristotelis librum de anima commentarium*, ed. A. PIROTTA, Turin, 1925, L. II, lect. 23, n° 534, p. 183.

(18) Ne disposant pas d'une édition critique de la traduction utilisée par saint Thomas, nous citons le texte de l'édition de Pirota (*Sanctae Thomae Aquinatis In Arist. librum de anima commentarium*, p. 139) : Hujusmodi autem est aer, et aqua, et multa solidorum.

(19) *Averrois Cordubensis commentarium magnum in Aristotelis de anima libros*, ed. F. Stuart Crawford (Corpus commentariorum Averrois in Aristotelem. Versionum latinarum vol. VI, 1). Cambridge, Mass. 1953, n° 68, p. 235.

eodem loco, et tamen habent sensum, <i>sicut ostreae</i> , quae non moventur motu progressivo.	moventur secundum locum, ha- bentia autem sensum quendam, <i>sicut ostrea</i> aut zoophyta aut etiam animalia.
--	---

Il faut remarquer, encore une fois, que l'exemple des huîtres ne se rencontre ni dans le passage commenté d'Aristote ni chez le commentateur arabe :

ARIST., *De an.*, II, 2, 413 b 1 : καὶ γὰρ τὰ μὴ κινούμενα μηδ' ἀλλάττοντα τόπον, ἔχοντα δ' αἰσθησιν ζῶα λέγομεν καὶ οὐ ζῆν μόνον ⁽²⁰⁾.

AVERROES, *De anima*, n° 16, p. 155 : Animal autem etc. Idest, hoc nomen autem *animal* non dicitur, nisi de omni quod habet principium sensus, inquantum habet hoc principium tantum, licet non habeat principium motus in loco. Et signum eius est spongia maris, et multa ex habentibus testam, quae habent sensum, tamen non moventur; et dicuntur *animalia*, non tantum *viva*.

S. THOMAS, <i>In Arist. librum De an. comm.</i> , II, 22, n° 518 : Aut non est ita, sed caro quidem et illud quod proportionabiliter ei respondet, est medium in sensu tactus, sed primum organum sensus tactus est aliquid intrinsecum <i>circa cor</i> , ut dicitur in libro de Sensu et Sensato.	THEMISTIUS, <i>De anima</i> , p. 175, 45 : Audiat enim Aristotelem dicentem tangibilium sensitivum esse <i>apud cor</i> .
--	--

Voici d'abord le passage commenté dans le *De anima* d'Aristote (II, 11, 422 b 22) : τὸ δὲ πρῶτον αἰσθητήριον ἄλλο τί ἐστὶν ἐντός ⁽²¹⁾.

Les mots « *circa cor* » ou « *apud cor* » ont été ajoutés aussi bien dans le commentaire de saint Thomas que dans la paraphrase de Thémistius; cette précision est empruntée à un autre ouvrage d'Aristote, indiqué par l'Aquinat comme le *De sensu et sensato* (2, 439 a 1) : καὶ διὰ τοῦτο πρὸς τῇ καρδίᾳ τὸ αἰσθητήριον αὐτῶν,

(20) PIROTTA, *op. cit.*, p. 88 : Et namque quae non moventur, neque mutant locum, habent autem sensum, animalia dicimus, et non vivere solum.

(21) PIROTTA, *op. cit.*, p. 177 : primum autem sensitivum aliud quiddam est intus.

τῆς τε γεύσεως καὶ τῆς ἀφῆς. C'est probablement au même texte que Thémistius fait allusion d'une manière moins précise.

Le passage correspondant d'Averroès (*De anima*, n° 107, p. 294) ne contient pas la détermination indiquée plus haut.

S. THOMAS, *In Arist. librum De an. comm.*, II, 9, n° 344 :

Ostendit quomodo alimentum congruat generationi. Et dicit, quod etiam alimentum est factivum generationis. *Semen enim quod est generationis principium, est superfluum alimenti.*

THEMISTIUS, *De anima*, p. 123, 43 :

Quando iam ad statum venerit animatum corpus, cessat quidem alimentum augere, nutrire autem nequaquam, sed iam facit et generativum, similis enim; *sperma enim superfluum est ultimi alimenti.*

Dans le passage commenté du *De anima* d'Aristote, cette définition du sperme n'est pas donnée; on y lit simplement au sujet de la nourriture (II, 4, 416 b 15) : καὶ γενέσεως ποιητικόν, οὐ τοῦ τρεφόμενου, ἀλλ' οἶον τὸ τρεφόμενον ⁽²²⁾. Quant à la définition du sperme, donnée dans le commentaire de saint Thomas comme dans celui de Thémistius, elle est empruntée au *De gener. anim.* (IV, 1, 766 b 8) : ἀναλαμβάντες δὲ πάλιν λέγομεν ὅτι τὸ μὲν σπέρμα ὑπόκειται περίττωμα τροφῆς ὃν τὸ ἔσχατον.

Remarquons encore une fois que le passage correspondant d'Averroès (*De anima*, n° 47, p. 202) ne contient pas la définition que nous venons de citer.

S. THOMAS, *In Arist. librum De an. comm.*, II, 18, n° 477 :

Oportet enim quod vox sit sonus quidam significans, *vel naturaliter, vel ad placitum*; et propter hoc dictum est, quod hujusmodi percussio est ab anima. Operationes enim animales dicuntur, quae ex imaginatione procedunt.

THEMISTIUS, *De anima*, p. 154, 58 :

Est enim vox significativus sonus, sed *horum quidem naturaliter, velut qui irrationabilium animalium* (significant enim et irrationabilia primas passiones, scilicet delectari aut tristari), *horum autem et ad placitum*, velut qui hominum.

La distinction entre les sons à signification naturelle et les sons à signification conventionnelle, telle qu'elle est proposée dans les

(22) PIROTTA, *op. cit.*, p. 117 : Et generationis autem factivum, non eius quod alitur, sed talis quale id est quod alitur.

commentaires de saint Thomas et de Thémistius, ne se rencontre pas dans le passage commenté d'Aristote, où on lit simplement (*De an.*, II, 8, 420 b 32) : *σημαντικὸς γὰρ δὴ τις ψόφος ἐστὶν ἡ φωνή* ⁽²³⁾.

Averroès (*De anima*, n° 90 p. 268) donne de ce passage le commentaire que voici :

Non enim omnis sonus etc. Idest, et diximus quod necesse est in essendo vocem ut percutiens habeat animam ymaginativam quia non omnis sonus factus ab animali est vox (ut sonus qui fit sine voluntate apud tussim et apud motum lingue), sed vox est sonus qui fit cum ymaginatione et voluntate. Et ideo dixit : *animatum et cum ymaginatione*. Innuit enim quod ista actio completur duabus virtutibus anime, quarum una est concupiscibilis et altera ymaginativa.

S. THOMAS, *In Arist. librum De an. comm.*, II, 2, n° 242 :

Manifestum est enim quod aliquae partes animae sunt actus aliquarum partium corporis, sicut dictum est quod visus est actus oculi. Sed secundum quasdam partes nihil prohibet animam separari, quia quaedam partes animae nullius corporis actus sunt, sicut infra probabitur de his quae sunt circa intellectum.

THEMISTIUS, *De anima*, p. 102, 34 :

Quarundam enim partium corporis quaedam partes animae evidenter endelichia et perfectio, sicut visus oculi; attamen quasdam partium animae nihil prohibet posse a corpore separari, quaecumque neque totius corporis, neque quarundam partium talis sunt endelichia, ut figura et forma. Sic autem intellectus habere videtur.

Il faut noter que, dans les passages cités, les deux commentateurs suivent de très près le texte d'Aristote (*De an.*, II, 1, 413 a 4-7) ; cependant ils donnent deux fois, au même endroit, le même exemple pour illustrer la pensée du Stagirite. Cette concordance est évidemment assez frappante et ne peut s'expliquer par le passage correspondant d'Averroès, dont voici le texte (*De anima*, n° 11 p. 147) :

Apparet enim quod quedam virtutes eius sunt perfectiones partium corporis, secundum quod forme naturales perficiuntur per materiam ; sed tale impossibile est ut sit abstractum ab eo per quod perficitur. Deinde dixit : *Sed tamen nichil prohibet etc.* Idest, sed

(23) PIROTTA, *op. cit.*, p. 160 : Significativus enim quidam sonus est vox.

hoc non est manifestum in omnibus partibus eius, cum sit possibile ut aliquis dicat quod quedam pars eius non est perfectio alicuius membri corporis, aut dicat quod, licet sit perfectio, tamen quedam perfectiones possunt abstrahi, ut perfectio navis per gubernatorem. Propter igitur hec duo non videtur manifestum ex hac diffinitione quod omnes partes anime non possunt abstrahi.

S. THOMAS, *In Arist. librum De an. comm.*, II, 24, n° 562 :

Sed tamen non omne corpus passivum est ab odore et sono, sicut omne corpus passivum est a calore et frigore; sed ab istis sensibilibus pati possunt sola corpora indeterminata, et quae non manent ut aer *et aqua*, quae sunt humida et non bene determinabilia termino proprio. Et quod aer possit pati ab odore, manifestum est quia aer foetet sicut aliquid patiens ab odore. Alia litera habet « feret » quia, scilicet mediantibus aliis sensibilibus deferuntur species ad sensum... Sed alia sensibilia, quae habent minus de virtute activa, non possunt agere nisi in corpora *valde passibilia*.

THEMISTIUS, *De anima*, p. 182, 75 :

Hic autem percussus valde similiter percutit, cuicumque incidit : quoniam et quando a salsedine tabescunt, non a sapore salsedinis patiuntur, in quantum gustabilis est sapor, sed in quantum talis qualitas; patitur autem aer et a sono et ab odore; at tamen *ferre* quidem aerem dicimus, odorare autem non; patitur autem et *aqua* a sono et ab odore, sed non propter hoc sentit, quamvis *facilius passibilia* corporum sint indeterminata.

Il y a entre ces deux textes une triple concordance, qu'il importe de noter :

1. Aristote se demande si tous les corps se prêtent à l'action de l'odeur et du son : « N'est-ce pas plutôt <répondons-nous> que tout corps ne peut pâtir sous l'action de l'odeur et du son, et que seuls pâtissent ceux qui sont d'une forme indéterminée et n'ont aucune consistance, par exemple l'air? L'air, en effet, devient odorant comme ayant subi une certaine modification » (*De an.*, II, 12, 424 b 14-16; trad. J. Tricot). L'exemple de l'eau, à côté de l'air, est bien caractéristique pour les commentaires de saint Thomas et de Thémistius.

2. A côté de la leçon « foetet sicut patiens aliquid », saint Thomas en connaît une autre, « *feret* ». Il est assez frappant que cette dernière se retrouve dans la paraphrase de Thémistius.

3. L'eau et l'air se prêtent à l'action du son et de l'odeur, parce qu'ils sont « valde passibilia » ou « facilius passibilia » ; l'explication est la même chez saint Thomas et chez Thémistius.

Voici le commentaire d'Averroès à titre de comparaison (*De anima*, n° 127, p. 323) :

... dicemus ei quod non omne corpus est innatum pati a sono et ab odore. Non enim patitur ab eis ex corporibus nisi illud quod est non determinatum in se, idest non habens figuram neque propriam constitutionem, v. g. aer ; aer enim non patitur ab eis nisi quia est ventus, et ventus est corpus non determinatum neque fixum ; corpora autem quae patiuntur a tangibilibus sunt determinata et fixa.

S. THOMAS, *In Arist. librum De an. comm.*, II, 24, n° 557 :

Causa igitur quare non sentiunt, est quia non est in eis illa proportio, quae requiritur ad sentiendum. Non enim habent medietatem secundum complexionem inter tangibilia, quae requiritur ad organum tactus, sine quo nullus sensus esse potest : et ideo non habent in se huiusmodi principium, quod potest recipere species « sine materia » scil. sensum. Sed accidit ei pati cum materia, scilicet secundum materialem transmutationem.

THEMISTIUS, *De anima*, p. 180, 44 :

Patiuntur enim a tangibilibus. Aut patiuntur quidem, non sic autem patiuntur, ut rationem passionis abstrahant sine materia ; neque enim omnino habent tale principium ut nudas species suscipiant tangibilium, neque etiam aliquam particulam corporis aut totum corpus temperatum in medietate tangibilium contrarietatum, sicut est in animalibus caro et quod proportionale, sed ad altera contrariorum corpus ipsarum inclinatum est.

Le texte d'Aristote auquel ces deux commentaires correspondent, est très succinct (*De an.*, II, 12, 424 b 1) : αἴτιον γὰρ τὸ μὴ ἔχειν μεσότητα, μηδὲ τοιαύτην ἀρχὴν οἷαν τὰ εἶδη δέχεσθαι τῶν αἰσθητῶν, ἀλλὰ πάσχειν μετὰ τῆς ὕλης⁽²⁴⁾. Voici le commentaire qu'Averroès donne de ce passage (*De anima*, n° 124, p. 319) :

Laborat in hoc sermone ad dandam causam propter quam vegetabilia non habent sensum tactus, licet habeant animam nutritivam, et etiam patiuntur a tangibilibus et calefiunt et infrigidantur. Et intendit per aliquam partem animatam animam nutritivam. Et dixit : Causa enim in hoc est quia non habent medium, etc. Idest, causa enim in hoc nichil aliud est nisi quod vegetabilia non habent

(24) PIROTTA, *op. cit.*, p. 187 : Causa enim est non habere medietatem, neque huiusmodi principium possibile recipere species sensibilium, sed pati cum materia.

medium, quasi carnem, neque tale principium, per quod animalia possunt recipere formas sensibilibus. Et cum declaravit quod a tangibilibus patitur aliquid quod non comprehendit ea, incepit narrare quod econtra est de aliis sensibilibus sensuum.

S. THOMAS, *In Arist. librum De an. comm.*, II, 15, n° 430 :

Videtur autem visibilitatis eorum in tenebris haec esse ratio, quia hujusmodi ex sua compositione habent aliquid lucis, in quantum lucidum ignis et *diaphanum aeris* et aquae non est in eis totaliter comprehensum per opacum terrae. Sed quia *modicum* habent de luce, eorum lux ad praesentiam majoris luminis occultatur.

THEMISTIUS, *De anima*, p. 141, 10 :

Dicit autem ipsum Sosigenes magister Alexandri in tertio *De visu*, si verisimilis est Sosigenes, dicens et haec participare natura quadam *ad modicum* tali quali et quintum corpus et ignis; hoc autem est posse fulgere et illuminare *aerem* adjacentem aut corpus *diaphanum*. Illuminari igitur aliquid et ab his aerem nocte, quando non a magis illuminante vincatur.

Certains objets sont reluisants dans l'obscurité, alors qu'en plein jour ils ne sont pas visibles : quelle en est la raison ?

Notons tout d'abord que l'explication donnée par saint Thomas et Thémistius ne se trouve pas dans le passage correspondant d'Aristote, où on lit (*De an.*, II, 7, 419 a 6) : *δι' ἧν μὲν οὖν αἰτίαν ταῦτα δρᾶται, ἄλλος λόγος* ⁽²⁵⁾. L'accord entre les deux commentaires ne se manifeste pas seulement dans le contenu du passage, mais aussi dans l'emploi de certains termes caractéristiques.

Averroès (*De anima*, n° 72, p. 240) donne, quant au fond, la même explication de ce phénomène, bien que l'expression soit assez éloignée des textes cités :

Et videtur quod ista videntur in nocte et non in die quia in eis est parum de natura lucida; latet enim veniente luce propter paucitatem eius, sicut hoc accidit in lucibus parvis cum fortibus (et ideo stelle non apparent in die).

S. THOMAS, *In Arist. librum De an. comm.*, II, 24, n° 555 :

Organum enim sensus cum potentia ipsa, utputa oculus, est

THEMISTIUS, *De anima*, p. 179, 24 :

Species autem est sensus et ratio primi sensitivi; *potentia enim*

(25) PIROTTA, *op. cit.*, p. 146 : Propter quam igitur causam haec videntur, alia ratio.

idem subiecto, sed esse aliud est, quia ratione differt potentia a corpore. *Potentia enim est quasi forma organi, ut supra traditum est.* Et ideo subdit quod « magnitudo » idest organum corporeum est, « quod sensum patitur », idest *quod est susceptivum sensus, sicut materia formae.* Non tamen est eadem ratio magnitudinis et sensitivi sive sensus, sed sensus est quaedam ratio, idest proportio et *forma* et potentia illius, scil. magnitudinis.

ipsius est et forma. Et *subiecto quidem idem* sensus et sensitivum, sicut *omnis forma* est cum eo quod *suscipit eam*; esse autem est alterum organi et potentiae : organum quidem enim magnitudo quaedam et corpus est, potentia autem est ratio et *species illius.*

Il y a dans ces deux textes plusieurs traits de ressemblance, qui ne se retrouvent pas dans le passage commenté (*De an.*, II, 12, 424 a 24) :

αἰσθητήριον δὲ πρῶτον ἐν ᾧ ἡ τοιαύτη δύναμις. Ἔστι μὲν οὖν ταῦτόν, τὸ δ' εἶναι ἕτερον· μέγεθος μὲν γὰρ ἂν τι εἴη τὸ αἰσθανόμενον· οὐ μὴν τό γε αἰσθητικῶ εἶναι οὐδ' ἡ αἰσθησις μέγεθός ἐστιν, ἀλλὰ λόγος τις καὶ δύναμις ἐκείνου (26).

Nous reproduisons également le commentaire d'Averroès (n° 122, p. 318).

Et quod recipit istam virtutem que est intentio abstracta a materia est primum sentiens. Et cum receperit eam, efficiuntur idem, sed in numero differunt. Illud enim quod sentit est aliquod corpus, et non sentit quod est corpus; neque sensus est corpus, sed intentio et potentia illius corporis quod est primum sentiens.

S. THOMAS, *In Arist. librum De an. comm.*, II, 4, n° 277 :

Secundam conclusionem, scilicet quod anima est in corpore, et tali corpore, scilicet *physico*, *organico* et hoc non est per mo-

THEMISTIUS, *De anima*, p. 109, 81 :

Et in corpore existit et in corpore tali, dico autem *physico* et *organico*, et non sicut priores quaecumque in quodcumque

(26) PIROTTA, *op. cit.*, p. 157 : Sensitivum autem primum est in quo huiusmodi potentia. Et quidem igitur idem, sed esse alterum est. Magnitudo quidem enim quaedam erit, quod sensum patitur. Non tamen sensitivo esse, neque sensus magnitudo est, sed ratio quaedam et potentia illius.

dum quo priores physici loquebantur de anima et unione ejus ad corpus, nihil determinantes in quo vel quali corpore esset. Et vere hoc est sicut nunc dicimus, quod anima est in determinato corpore, cum non videatur anima accipere quodcumque corpus contingat, sed determinatum. Et hoc rationabiliter accidit; quia unusquisque actus natus est fieri in propria et determinata materia : unde et anima oportet, quod in determinato corpore recipiatur.

corpus adaptaverunt, equidem nusquam apparente quod quodcumque suscipiat quodcumque; neque enim lapis vocem suscipiet utique neque planta scientiam. Nec autem fit secundum rationem : non enim omnis anima omnis corporis species est, sed eius quod ad ipsam organice constitutum est et habet se idonee ad potentias quae insunt animae. Videmus enim vitae et conservationi corpus idonee plasmatum uniuscuiusque animalis et convenienter se habens ad operationes animae, et est simpliciter conveniens materia unicuique speciei, propria quidem haec, communis autem illa, et animali quidem simpliciter corpus physicum organicum, tali autem animali tale organum.

Entre ces deux textes il y a un accord fondamental en ce qui concerne l'explication du passage d'Aristote (*De an.*, II, 2, 414 a 20-27) : l'âme humaine ne s'unit pas à un corps quelconque, mais uniquement à une matière structurée d'une façon déterminée, ceci en vertu de la doctrine générale sur la correspondance entre l'acte et la puissance. Il y a même entre les deux commentaires une ressemblance de détail qu'il importe de relever : c'est l'addition des mots « *physico et organico* » au même endroit du texte aristotélicien.

Quant à l'interprétation d'Averroès, elle s'écarte sensiblement de celle de saint Thomas et de Thémistius (*De anima*, n° 26, p. 167) :

Et propter hoc est in corpore etc. Idest, et ex hoc modo quem dedimus in substantia anime possibile est dare causam propter quam anima existit in corpore et corpus recipiens eam est tale, non ex illo modo, quem dederunt Antiqui in substantia anime, cum dixerunt quod est corpus et quod intrat aliud corpus, et non determinaverunt que natura est natura illius corporis, et quare habuit proprium ut esset animatum absque aliis corporibus, et ex quo modo fuit consimilitudo inter hec duo corpora, scilicet quod unum recipit alterum, cum non quodcumque recipit quodcumque. Necesse est enim istis hominibus dare causam propter quam hoc corpus recipit illud corpus quod est anima. Et necesse est eis dicere quare hoc

corpus quod est anima existit proprie in hoc corpore et non in aliis.

S. THOMAS, *In Arist. librum De an. comm.*, III, 8, n° 712 :

Sicut enim supra dictum est, *quia non possemus sentire differentiam dulcis et albi, nisi esset una potentia sensitiva communis quae cognosceret utrumque*, ita etiam non possemus cognoscere comparisonem universalis ad particulare, nisi esset una potentia quae cognosceret utrumque.

THEMISTIUS, *De anima*, p. 219, 88 :

Ne forte enim *sicut unam necesse potentiam esse iudicantem, quod dulce a flavo differt*, sic iterum rursum unam et hanc necesse est esse iudicantem, quod aliud quidem est aqua et aliud aquae esse et hanc percipere quidem ambo, sed aliter se habentem et aliter quando materiam cum specie intuetur et speciem abstrahit seorsum.

Il s'agit dans ces commentaires du passage énigmatique d'Aristote : *De an.*, III, 4, 429 b 10-18. L'accord entre les textes soulignés est particulièrement significatif parce qu'il s'agit d'une comparaison qui ne figure pas dans le passage correspondant du Stagirite.

Cette comparaison ne se trouve pas non plus dans le commentaire d'Averroès (*De anima*, n° 10, p. 423).

S. THOMAS, *In Arist. librum De an. comm.*, III, 3, n° 609 :

Sic etiam intelligendum est, quia vis sentiendi diffunditur in organa quinque sensuum ab aliqua una radice communi, a qua procedit vis sentiendi in omnia organa, ad quam etiam terminantur omnes immutationes singulorum organorum.

THEMISTIUS, *De anima*, p. 199, 82 :

Incorporea autem existens ratione et in spiritu fundata primo sensitivo, ex quo sensitiva omnia sicut ex fonte expirantur, et in quem omnes concurrunt quae a sensibilibus nuntiationes... Palam igitur ex omnibus est quod neque visus primus est in pupilla, neque auditus primus in auribus, neque gustus in lingua, sed visus primus et gustus et odoratus et tactus in spiritu primo sensitivo existunt, et quando dicimus quinque esse omnes sensus, quinque esse dicimus sensitiva et quinque esse spiritus sensitivi, sicut ex fonte uno canales per organa derivatos.

L'image développée dans ces deux commentaires semble être d'inspiration stoïcienne : le terme *πνεῦμα*, employé par Thémistius,

est bien caractéristique à ce sujet et rappelle immédiatement la doctrine de l'hégémonikon, considéré par les stoïciens comme la source des courants pneumatiques se dirigeant vers les différents organes et rapportant leur message à cette partie principale de l'âme. L'image employée par saint Thomas est pratiquement la même, mais au lieu de se servir du terme *πνεῦμα*, il parle d'une « vis sentiendi ». Cet accord entre les deux commentaires est vraiment significatif, parce que l'explication donnée s'écarte assez fort du texte commenté (*De an.*, III, 2, 427 a 9-16).

Cette comparaison ne se trouve pas dans le commentaire qu'Averroès donne de ce passage (cf. *De anima*, n° 149, p. 355).

S. THOMAS, *In Arist. librum De an. comm.*, II, 17, n° 459-460 :

Generatur autem sonus ex motu, quo aliquid percuit, propter resistantiam percussi, *resilit*, eo scilicet modo quo saltantia, idest *resilientia*, moventur a lenibus et duris, et cum aliquis « ea traxerit », idest fortiter impulerit. Manifestum est igitur quod primum percuit movet et iterum percussum, in quantum facit *resilire* percuit; et sic utrumque est causa activa motus. Et quia in generatione soni necesse est quod quaedam *resilitio* fiat ex resistantia percussi, non omne quod verberat et verberatur sonat.

THEMISTIUS, *De anima*, p. 151, 91 :

Est autem sonus, ut simpliciter est dicere, passio aeris; duplex autem hic : hic quidem enim intermedii concussorum corporum, alius autem secundum illius motum ex successione *resiliens*, quod quidem est quod auditur, cum auditum occupet. Neque exemplum quo usus est Aristoteles omnino videtur; ait enim sonum esse motum eius quod possibile est moveri modo hoc, quo *resilientia* a planis, quando aliquis pulerit. *Resilientia* quidem enim separantur ab his a quibus *resiliunt*; qui autem primus sonuit aer, non ipse resilit ad auditum, sed continuum aerem movet et assimilatur magis fluctibus.

Le terme « *resilire* » est bien caractéristique dans ces deux commentaires, car il ne se rencontre pas dans la traduction du texte aristotélicien employée par saint Thomas, ni dans le commentaire d'Averroès (*De anima*, n° 85, p. 260).

Il nous faut parler d'un dernier passage pour terminer cette série déjà longue d'analyses : *In Arist. librum De an. comm.*, III, 17, n° 855 (ARIST., *De an.*, III, 12, 434 b 3) :

Unde QUIDAM sic exponunt, ut ibi terminetur sententia, ubi dicit « generabile autem » : ut sit sensus, quod nullum corpus non manens, non potest habere intellectum sine sensu, dummodo sit generabile. Sed quod subdit « At vero neque ingenerabile » est principium alterius sententiae : ac si dicat, quod hoc quod dictum est de corpore generabili, non sic se habet circa corpus ingenerabile, ut scilicet non possit habere intellectum sine sensu.

On peut se demander qui sont les partisans de cette interprétation ; quels sont les auteurs visés par le terme indéterminé « quidam » ? Il est facile de le savoir en comparant le passage qui nous occupe à un texte du commentaire au *De caelo* (VIII, l. 13, p. 171 de l'édition léonine) :

Unde praedicta verba Aristotelis sic exponuntur et per Themistium et Averroem in suis commentis, ut hoc quod dicit *At vero neque ingenerabile* sic intelligatur : *At vero neque incorruptibile*, scilicet corpus coeleste, *habet sensum. Quare enim non habebit?* Quasi diceret : ista est causa quare non habet : *aut enim animae melius aut corpori*, idest, si haberet sensum corpus coeleste, aut hoc esset propter bonum animae aut propter bonum corporis. Nunc autem neutrum est : *hoc quidem enim*, scilicet anima coelestis corporis, *non magis intelligit per sensum* (non enim habet intellectum a sensibus accipientem, sicut anima intellectiva humana ; sed intelligit talis anima per modum substantiae separatae, cui immediate continuatur in ordine rerum) ; *hoc autem*, scilicet corpus, *nihil magis erit propter illud*, idest non conservabitur in esse per sensum, sicut accidit in corporibus terrestrium animalium, quae praeservantur a corrumpentibus per sensum, sicut patet ex his quae praemiserat.

Dans le « quidam » du commentaire sur le *De anima*, il faut donc voir Averroès et Thémistius. On pourrait se demander si l'interprétation de ce dernier est connue de saint Thomas directement ou par l'intermédiaire du commentateur arabe ; nous croyons que cette dernière hypothèse doit être exclue, puisque dans le commentaire d'Averroès il n'est pas question de Thémistius (*De anima*, n° 61 p. 534).

Dans sa recension de l'étude de M. De Corte dont nous avons parlé plus haut, le P. D. Salman compare entre eux le commentaire de saint Thomas (*De an.*, III, 17, 855-856) et celui d'Averroès (*De an.*, III, t. 61) et il note à ce sujet : « S. Thomas ne fait que traduire en termes plus clairs le passage correspondant d'Averroès » (27).

(27) Bulletin Thomiste, X (1933), pp. [1016]-[1017].

Cette affirmation nous semble trop forte puisque, d'une part, elle ne tient pas compte du « quidam sic exponunt » (au pluriel) et que, d'autre part, un rapprochement du texte de saint Thomas et de la paraphrase de Thémistius montre un accord tout aussi fondamental :

THEMISTIUS, *De anima*, p. 275, 28 :

Quaecumque autem ingenerabilia quidem et perpetua, motiva autem secundum locum, his nequaquam sensus est necessarius; causa autem eadem et in his, quia nihil tantorum natura facit frustra, sed omnia aut propter aliquid aut ut symptomata eorum quae propter aliquid, ut dices utique pilos in quibusdam partibus corporis. Perpetuis autem animalibus et ingenerabilibus neque principaliter opus est sensu, neque ut symptomate : non enim indigent alimento. Et aliter, siquidem habent sensum, propter alterum amborum habebunt aut ut animae melius sit, aut ut corpori. Nunc autem neutrum : neque enim anima magis intelliget, sed et minus a sensu molestata; neque corpus magis propter sensum. Quare expertia sensu magis extrema viventium, plantas dico et astra, haec quidem quia sine tali potentia, haec autem quia digniora, ambo autem propter non indigere acquisitione alimenti; sed haec quidem de prope habere, haec autem totaliter non indigere.

*
**

Quelle est la conclusion qui se dégage de cette longue analyse?

La dépendance de saint Thomas vis-à-vis de la paraphrase de Thémistius, déjà prouvée pour le premier livre du commentaire sur le *De anima*, se reconnaît également dans les livres II et III. Au cours de l'examen qui précède, on a été forcé d'attirer l'attention sur une foule de détails, par lesquels il est possible de discerner l'influence directe de Thémistius sur le Docteur Angélique. Ceci n'implique pas cependant que l'influence du philosophe néoplatonicien se réduise à quelques détails assez insignifiants; mais il était nécessaire de se livrer à ces analyses minutieuses pour exclure l'hypothèse d'une influence indirecte, par l'intermédiaire d'Averroès. Car si l'on voulait faire un relevé de tous les passages où l'interprétation de saint Thomas s'accorde avec celle de Thémistius, le travail serait fort long, mais il ne prouverait pas toujours un contact direct entre les deux commentateurs, parce que bien souvent cette même interprétation se retrouve chez Averroès.

Puisqu'il a été possible de saisir l'influence de Thémistius dans les trois livres du commentaire de saint Thomas sur le *De anima*,

cet ouvrage tout entier est postérieur au 22 novembre 1267. Voilà pour le *terminus a quo*.

Quant au *terminus ad quem*, quelques indices permettent une certaine précision sur ce point.

Rappelons tout d'abord la manière dont le livre **A** de la *Métaphysique* d'Aristote est cité au cours du commentaire de saint Thomas : puisque ce dernier s'y réfère deux fois comme au livre **XI**, il faut dater le commentaire d'avant 1272.

Cependant, c'est surtout à partir de l'évolution doctrinale de saint Thomas qu'il est possible d'apporter certaines précisions concernant le *terminus ad quem* du commentaire au *De anima*. Au cours de sa carrière philosophique, saint Thomas se demande à plusieurs reprises si l'intelligence humaine peut se tromper dans la saisie de l'essence des choses. Dans le *Commentaire sur les Sentences*, il fait remarquer que la vérité ne se trouve au sens propre que dans le jugement, parce que c'est le seul acte de l'intelligence directement orienté vers l'être des choses ; on peut parler de vérité dans un sens dérivé et impropre pour la saisie d'une essence, pour autant que celle-ci comporte un certain être de raison. Et comme notre intelligence est naturellement orientée vers la connaissance de la quiddité, cette opération est de soi à l'abri de toute erreur ; on peut se tromper *per accidens*, en réunissant dans une même définition des éléments incompatibles entre eux ou en appliquant la définition à un sujet auquel elle ne convient pas. Que dire alors des essences simples ? Ici toute possibilité d'erreur est exclue d'après saint Thomas : comme la définition ne comporte qu'un seul élément, l'intelligence le saisit et sa connaissance est vraie ; ou bien elle ne le saisit pas : dans ce dernier cas, il n'y a pas d'erreur, mais de l'ignorance. Voici le texte : « Sed hoc non contingit nisi in quidditatibus compositorum : quia in quidditatibus rerum simplicium non deficit intellectus, nisi ex hoc quod omnino nihil intelligit, ut in IX *Metaph.* [text. 22] dicitur » ⁽²⁸⁾.

Le même problème est posé dans le *De veritate* (q. I, a. 12) et dans la *Somme contre les Gentils* (I, 59 ; III, 108), avec cette différence toutefois que la connaissance des essences simples n'y est

(28) I *Sent.*, dist. 19, q. 5, a. 1, ad 7.

pas abordée explicitement; pour les essences composées les deux possibilités d'erreur que nous avons signalées se trouvent fidèlement reprises.

La question est touchée trois fois dans la première partie de la *Somme théologique*; ici saint Thomas fait la distinction entre les essences composées et les essences simples : pour les premières, il y a deux possibilités de se tromper; c'est la thèse traditionnelle; pour les essences simples toute possibilité d'erreur est exclue. Voici les textes :

S. T. I, q. 17, a. 3 :

Et propter hoc, in cognoscendo quidditates simplices non potest esse intellectus falsus; sed vel est verus vel totaliter nihil intelligit.

S. T. I, q. 58, a. 5 :

Sed intelligendo quidditates simplices, ut dicitur in IX *Metaph.*, non est falsitas : quia vel totaliter non attinguntur, et nihil intelligimus de eis; vel cognoscuntur ut sunt.

S. T. I, q. 85, a. 6 :

Unde in rebus simplicibus, in quarum definitionibus compositio intervenire non potest, non possumus decipi; sed deficiamus in totaliter non attingendo, sicut dicitur in IX *Metaph.*

Le commentaire sur le *De anima* présente une ressemblance vraiment frappante sur ce point avec la doctrine de la *Somme théologique* :

III, l. 11, n° 763. PIROTTA :

Unde in illis in quorum definitione nulla est compositio, non contingit esse deceptionem; sed oportet ea, vel intelligere vere, vel nullo modo, ut dicitur in nono *Metaphysicorum*.

Passons maintenant au commentaire sur la *Métaphysique* et notamment au texte auquel saint Thomas renvoie si souvent dans les passages cités ci-dessus. On n'y retrouve pas la même conception : dans la saisie d'une essence simple, il reste toujours une possibilité d'erreur *per accidens*, à savoir d'appliquer la définition à un objet auquel elle ne convient pas. Comme cette définition ne comporte pas une multiplicité d'éléments, il n'est pas possible qu'ils soient incompatibles entre eux; sous ce rapport, la saisie d'un objet simple se distingue nettement de la connaissance des essences composées. Voici le texte visé :

IX, l. 11, n° 1909. CATHALA :

In simplicibus vero substantiis non potest esse deceptio circa quod quid est per accidens nisi primo modo : non enim eorum quod quid est, est compositum ex pluribus, circa quorum compositionem vel divisionem possit accidere falsum.

Il y a donc un progrès incontestable dans le commentaire sur la *Métaphysique* vis-à-vis des autres textes cités plus haut, en ce sens que saint Thomas a entrevu pour la première fois dans ce commentaire que toute possibilité d'erreur n'est pas exclue dans la saisie d'un objet simple ; on peut toujours se tromper « primo modo », c'est-à-dire en appliquant la définition à un sujet auquel elle ne convient pas. C'est un point dont saint Thomas ne s'est pas encore rendu compte ni dans la première partie de la *Somme théologique* ni dans le commentaire sur le *De anima*.

Que peut-on en conclure au point de vue de la chronologie des écrits de saint Thomas ?

Nous croyons qu'il en résulte que le commentaire sur le *De anima* est nettement antérieur au commentaire du neuvième livre de la *Métaphysique*. Il est vrai que le commentaire sur la *Métaphysique* n'a pas été achevé avant le 10 juin 1271, date à laquelle Guillaume de Moerbeke a terminé sa traduction du commentaire de Simplicius au *De caelo* d'Aristote ⁽²⁹⁾. Mais on admet par ailleurs que cet ouvrage a été commencé beaucoup plus tôt, probablement vers les années 1266-68, durant le séjour de saint Thomas en Italie ⁽³⁰⁾. C'est ce qui est confirmé d'ailleurs par l'examen de la traduction qui est à la base du commentaire : dans les premiers livres, la traduction de Moerbeke (*Metaphysica novae translationis*) est utilisée comme variante ; à partir de la fin du livre V, ce texte est mis à la base du commentaire. Or la nouvelle traduction de la *Métaphysique* apparaît pour la première fois dans l'œuvre de saint Thomas peu après 1265 ⁽³¹⁾. Si donc le commentaire sur le *De anima* est antérieur au neuvième livre du commentaire sur la *Métaphysique*, il n'est pas probable qu'il faille le situer après 1270.

(29) A. MANSION, *Date de quelques commentaires de saint Thomas sur Aristote*, *Studia mediaevalia* R. J. Martin, pp. 283-287.

(30) M. GRABMANN, *Die Werke des hl. Thomas von Aquin*, Munster, 1949, 3e éd., pp. 282-283.

(31) M. GRABMANN, *Guglielmo di Moerbeke* (*Miscellanea Historiae Pontificiae*, vol. XI), Rome, 1946, p. 81.

Passons à un autre argument qui permettra de préciser davantage.

Au cours de sa carrière philosophique, saint Thomas pose à plusieurs reprises la question de savoir si, d'après Aristote, l'intelligence humaine est capable de connaître les substances purement spirituelles. Voici la réponse qu'il donne dans la question disputée *De veritate* (q. 18, a. 5, ad 8) :

Ad octavum dicendum quod hanc quaestionem Philosophus insolutam dimisit in III *De anima* [comm. 36], ubi quaerit utrum intellectus conjunctus possit separata intelligere; nec alibi invenitur eam solvisse in libris ejus qui ad nos pervenerunt.

Le texte d'Aristote auquel saint Thomas renvoie est le suivant (*Comm. De anima*, III, l. 12, p. 250. PIROTTA) :

Utrum autem contingat aliquod separatum intelligere ipsum existentem non separatum a magnitudine, an non, considerandum posterius.

Le même problème est posé dans la question disputée *De anima* (a. 16) et la réponse coïncide avec celle du *De veritate* :

Dicendum quod hanc quaestionem Aristoteles promisit se determinaturum in III *De anima* [comm. 36], licet non inveniat determinata ab ipso in libris ejus qui ad nos pervenerunt.

Dans le commentaire sur le *De sensu et sensato*, on se trouve devant la même incertitude concernant la doctrine du Stagirite sur les substances spirituelles :

Liber unicus, l. 1, n° 4. SPIAZZI :

Et ideo praeter librum *De anima* Aristoteles non fecit librum de intellectu et intelligibili : vel si fecisset, non pertineret ad scientiam naturalem, sed magis ad metaphysicam, cujus est considerare de substantiis separatis.

Cette assertion suppose encore une fois que saint Thomas est dans l'ignorance au sujet d'un exposé éventuel d'Aristote sur les substances séparées; tout ce qu'il peut nous dire c'est que, si ce traité existe, il doit faire partie de la *Métaphysique*.

Voyons maintenant le commentaire sur le *De anima* à l'endroit visé (III, l. 12, n° 785. PIROTTA) :

Haec enim quaestio hic determinari non potuit, quia nondum erat manifestum esse aliquas substantias separatas, nec quae vel quales sint. Unde haec quaestio pertinet ad Metaphysicum : non tamen invenitur ab Aristotele soluta, quia

complementum illius scientiae nondum ad nos pervenit, vel quia nondum est totus liber translatus, vel quia forte praecoccupatus morte non complevit.

Les quatre passages que nous venons de citer donnent par conséquent la même réponse : nous ne connaissons pas la doctrine d'Aristote sur ce point, en tout cas on ne trouve pas la solution dans les écrits du Stagirite qui nous sont connus. Dans le commentaire au *De anima* saint Thomas se demande si Aristote n'a pas été empêché par la mort d'écrire la partie de la *Métaphysique* qui s'y rapporte.

Dans le *De unitate intellectus*, l'attitude de saint Thomas est tout autre : il ne possède pas encore la traduction latine de l'exposé visé sur les substances spirituelles, mais il est convaincu qu'Aristote l'a composé : « Quomodo autem hoc Aristoteles solveret, a nobis sciri non potest, quia illam partem *Metaphysicae* non habemus, quam fecit de substantiis separatis » (32). La même indication est donnée plus clairement à un autre endroit de l'opuscule : « Huiusmodi autem quaestiones certissime colligi potest, Aristotelem solvisse in his quae patet eum scripsisse de substantiis separatis, ex his quae dicit in principio XII *Metaph.*, quos etiam libros vidi numero X, licet nondum in lingua nostra translatos » (33). Que saint Thomas vise ici les deux derniers livres de la *Métaphysique*, comme l'a prétendu D. Salman (34), ou que la remarque se rapporte à la *Théologie d'Aristote*, comme F. Pelster a essayé de le montrer (35), cela n'a pas d'importance pour notre question : toujours est-il que dans le commentaire sur le *De anima* (comme dans le *De veritate*, la question disputée *De anima* et le commentaire sur le *De sensu*) saint Thomas se demande quelle est la doctrine d'Aristote sur les substances spirituelles, affirme qu'on ne la trouve pas dans les ouvrages connus de lui et pose la question de savoir si le Stagirite n'a pas été empêché par la mort d'écrire le traité qui s'y rapporte, alors

(32) *S. Thomae Aquinatis tractatus de unitate intellectus contra Averroistas*, ed. L. W. KEELER, Rome, 1936, p. 76, § 118.

(33) *De unitate intellectus*, ed. KEELER, p. 27, § 42.

(34) *Saint Thomas et les traductions latines des Métaphysiques d'Aristote*, Archives d'histoire doctrinale et littéraire du moyen âge, t. VII (1942), pp. 93-95.

(35) *Die Übersetzungen der aristotelischen Metaphysik in den Werken des hl. Thomas von Aquin*, Gregorianum, XVI (1935), pp. 327-331. — L. W. KEELER, *De unitate intellectus*, p. 27, note 135.

que dans le *De unitate* il est convaincu que ce traité existe, mais qu'il n'a pas encore été traduit en latin.

Pour toutes ces raisons, nous croyons que le commentaire sur le *De anima* est antérieur au *De unitate intellectus* comme il est antérieur au neuvième livre du commentaire sur la *Métaphysique* : il est donc antérieur à 1270 et se situe par conséquent entre le 22 novembre 1267 et l'année 1270. Pendant cette période, saint Thomas s'est occupé principalement de problèmes psychologiques : c'est alors qu'il a écrit la première partie de la *Somme théologique* ; les questions disputées *De spiritualibus creaturis* et *De anima* se situent pendant ces mêmes années ; si maintenant on y ajoute le commentaire sur le *De anima*, on obtient un ensemble important d'ouvrages se rapportant à la psychologie humaine. Que ces études ne soient pas sans rapport avec les problèmes angoissants débattus à ce moment, personne n'en doutera.

Comment expliquer la différence entre le premier livre, qui est une *reportatio*, et les deux autres, rédigés directement par saint Thomas ? Nous croyons que cette particularité doit se rattacher à un événement spécial qui a forcé le saint Docteur à interrompre son commentaire oral, achevé dans la suite par écrit ; entre le 22 novembre 1267 et la lutte contre les averroïstes autour de 1270, nous ne voyons qu'un événement qui puisse expliquer cette interruption, c'est le départ de saint Thomas pour Paris, où il est arrivé vers la fin de 1268 ou au début de 1269. Si cette conjecture est exacte, le premier livre du commentaire sur le *De anima* est la *reportatio* d'un cours professé à la cour pontificale de Viterbe ; ce cours a été interrompu par le voyage à Paris, où saint Thomas a rédigé les deux autres livres de son commentaire. Toutes ces indications nous ramènent donc à la période où saint Thomas composa les *Quaestiones disputatae De spiritualibus Creaturis* et *De anima* : il s'agit des années 1268 et 1269, durant lesquelles il semble avoir porté une attention spéciale aux questions psychologiques. L'étude minutieuse du *De anima* d'Aristote et de la paraphrase de Thémistius a donc préparé le maître à se mesurer avec les averroïstes.

La paraphrase de Thémistius a encore été utilisée par saint Thomas dans d'autres ouvrages : il s'y réfère dans le *De spiritualibus creaturis* (a. 10 in corp.), dans le *De malo* (q. 16, a. 12, ad 1) et dans la *Summa theologiae* (I, q. 79, a. 4 in corp.).

Voyons d'abord le passage du *De spiritualibus creaturis* :

Et hoc manifeste videtur Aristotelem sensisse cum dicit (lib. III de Anima, text. 17 et 18) quod necesse est in anima esse has differentias, scilicet intellectum possibilem et agentem; et iterum dicit quod intellectus agens est sicut lumen, quod est lux participata. Plato vero (in dialog. 6 de justo) ut *Themistius dicit in comment. de Anima*, ad intellectum separatum attendens et non ad virtutem animae participatam, comparavit ipsum soli.

Plus loin dans le corps du même article, saint Thomas fait encore allusion à une opinion de Thémistius, mais cette fois le renseignement est emprunté à Averroès, comme il est dit clairement dans le texte. Ne faut-il pas en conclure que la première citation de Thémistius ne relève pas non plus d'un contact direct avec cet auteur? Nous ne le croyons pas; au contraire, la manière d'amener la citation indique clairement que, dans le premier cas, il s'agit d'un emprunt direct, tandis que, dans le second cas, saint Thomas a trouvé le renseignement donné dans le commentaire d'Averroès⁽³⁶⁾. S'il en est ainsi, nous avons pour le *De spiritualibus creaturis* un *terminus a quo* bien établi : cette *quaestio* ne peut être antérieure à novembre 1267; et puisque, d'après le témoignage de deux manuscrits (celui de Munich, Clm. 3287 et le codex 262 de la Bibliothèque nationale de Lisbonne), ces disputes ont eu lieu en Italie, on peut assigner au *De spiritualibus creaturis* une date assez précise, entre la fin de 1267 et la fin de 1268, date à laquelle saint Thomas a quitté l'Italie pour se rendre à Paris.

De malo, q. 16, a. 12, ad 1 :

Intellectus autem agens, ut dicit Themistius in comment. de anima, secundum Platonem quidem (in dialog. de justo) comparatur soli, quia ponebat intellectum agentem esse substantiam separatam; unde Augustinus in lib. Soliloquiorum (I, cap. VII et VIII) Deum

(36) Toutes nos recherches pour retrouver le renseignement de Thémistius concernant Platon et Aristote dans le commentaire d'Averroès, ont été infructueuses jusqu'à présent; il ne se rencontre certainement pas dans le commentaire au *De anima*, III, 5, où on s'attendrait à le trouver.

comparat soli : sed secundum Aristotelem (lib. III de Anima, com. 18) intellectus agens comparatur lumini in aliquo corpore participato.

Dans ce passage saint Thomas se réfère au même texte de Thémistius que dans le *De spiritualibus creaturis* et la manière de citer indique encore une fois qu'il s'agit d'un emprunt direct à la paraphrase du philosophe néoplatonicien ; ceci nous donne, une fois de plus, un *terminus a quo* précis pour cet ouvrage, situé par Mandonnet entre 1263 et 1268 ⁽³⁷⁾ ; il est vrai que, dans la suite, on avait déjà reculé la date du *De malo* à cause de la citation du commentaire de Simplicius sur les *Catégories* d'Aristote (q. I, a 1, ad 2, ad 7, ad 11), ouvrage qui a été traduit par Guillaume de Moerbeke en mars 1266 ⁽³⁸⁾. La citation de Thémistius nous amène à situer cet ouvrage au delà de 1267. Cette conclusion s'accorde d'ailleurs parfaitement avec le résultat de la comparaison instituée par Dom Lottin entre le *De malo* et la *Somme théologique* : en se basant sur l'examen des problèmes traités et des solutions adoptées, l'auteur situe ces questions disputées entre la première partie de la *Somme théologique* et la *Prima secundae* ⁽³⁹⁾ ; de son côté, Mgr Glorieux propose de les répartir sur l'enseignement parisien de saint Thomas, de 1270 à 1272 ⁽⁴⁰⁾. Il ne nous est pas possible, de notre point de vue, de choisir entre ces deux dernières solutions.

Summa theologiae, I, q. 79, a. 4 in corp. :

Et ideo Aristoteles comparavit intellectum agentem lumini, quod est aliquid receptum in aere. Plato autem intellectum separatum imprimentem in animas nostras comparavit soli, ut Themistius dicit in Commentario tertii de anima.

Dans ce texte saint Thomas se réfère encore une fois au même passage de la paraphrase de Thémistius, à laquelle il emprunte directement le renseignement donné ; la manière d'amener la citation

(37) *Quaestiones disputatae. I. De veritate*, ed. P. MANDONNET, Paris, 1925, Introduction, p. 19.

(38) P. GLORIEUX, *Les questions disputées de S. Thomas et leur suite chronologique*, Rech. de théol. anc. et méd., 1932, p. 12.

(39) O. LOTTIN, *La date de la question disputée De malo de Saint Thomas d'Aquin*, Revue d'hist. ecclés., 1928, pp. 373-388.

(40) *Les questions disputées de saint Thomas et leur suite chronologique*, Rech. de théol. anc. et méd., 1932, pp. 28-30.

ne laisse pas de doute à ce sujet. La conclusion qui s'en dégage est que la question 79 de la *Prima pars* ne peut avoir été écrite avant la fin de 1267.

Dans une étude récente sur la chronologie de la *Somme*, Mgr Glorieux propose d'assigner à la première partie de cette grande œuvre la date de 1267-1268, bien qu'il avoue par ailleurs ne pas avoir de renseignements très sûrs à ce sujet : la méthode de la critique interne qui aboutit à des résultats intéressants pour les autres parties de l'œuvre, ne fournit guère d'indices précis quant à la date de la *Prima pars*. Mgr Glorieux de conclure : « Mieux vaut donc renoncer à obtenir par cette voie de nouveaux renseignements, et s'en tenir à ceux que fournissent les données externes. Elles suffisent d'ailleurs à établir solidement l'origine italienne de cette Première Partie de la *Somme* » ⁽⁴¹⁾. Du point de vue de l'utilisation de Thémistius, la date assignée par Mgr Glorieux à la *Prima pars* est parfaitement admissible.

Résumons brièvement les conclusions de notre étude :

1. La comparaison du commentaire de saint Thomas au *De anima* d'Aristote avec la paraphrase de Thémistius montre un accord parfois littéral entre ces deux ouvrages et, par conséquent, la dépendance du premier par rapport au second. La date à laquelle la paraphrase de Thémistius a été traduite en latin par Guillaume de Moerbeke et le caractère particulier du premier livre du commentaire de saint Thomas par rapport aux autres nous ont permis de rattacher cet ouvrage aux années 1268 et 1269, le premier livre étant d'origine italienne, tandis que les deux autres ont été rédigés à Paris.

2. Puisque le *De spiritualibus creaturis* est d'origine italienne et qu'il ne peut remonter au delà de la fin de 1267, il nous a été possible de fixer avec assez de précision la date de composition de cet ouvrage entre la fin de 1267 et la fin de 1268.

3. Pour les questions disputées *De malo* nous avons pu donner un *terminus a quo*, sans pouvoir trancher le problème de la date d'achèvement.

(41) Pour la chronologie de la *Somme*, *Mélanges de science religieuse*, II, 1945, p. 81.

4. Enfin il nous a été possible de fournir un renseignement précis concernant la date de la *Prima pars* de la *Somme* : le tiers environ de cette *Pars* (q. 79 à q. 119) ne peut avoir été écrit avant la fin de 1267, et se place donc au plus tôt durant les premiers mois de 1268. Cette donnée est précieuse : nous savons avec certitude qu'en 1268 saint Thomas travaillait encore à la *Première Partie* de la *Somme*.